

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **11 JUILLET 2022**

Délibération CA 2022 / 07 / 11 – 16

Point 19 de l'Ordre du Jour

FRAIS des ÉCOLES d'INGÉNIEURS APPLICABLES aux CANDIDATS à l'ADMISSION 2022

Document transmis aux Administrateurs

ANNEXE 14

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les frais des écoles internes, centres organisateurs des épreuves d'admission, pour la campagne de sélection de l'année universitaire 2022-2023.

La mise en œuvre des frais de concours ou de dossier en vue de l'admission en école d'ingénieurs est subordonnée à la publication d'un arrêté ministériel.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Hors Présidente	
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	21
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	2

Fait le 12 juillet 2022



Hélène BOULANGER
Présidente

• Transmis au Recteur Chancelier le **19 JUIL. 2022**